

Deux mois après le coup d'Etat au Burkina Faso, le sort toujours incertain de l'ancien président Kaboré

La junte au pouvoir refuse de communiquer sur les raisons de la détention prolongée de l'ex-chef de l'Etat.

Par Sophie Douce (Ouagadougou, correspondance)

Publié aujourd'hui à 12h05 · Lecture 6 min.

Article réservé aux abonnés

¶ Pour ne rien manquer de l'actualité africaine, [inscrivez-vous à la newsletter du « Monde Afrique » depuis ce lien](#). Chaque samedi à 6 heures, retrouvez une semaine d'actualité et de débats traitée par la rédaction du « Monde Afrique ».



Un graffiti appelant à la libération de l'ancien président burkinabé Roch Marc Christian Kaboré, à Ouagadougou.

« Où est Kaboré ? Pourquoi ne le relâche-t-on pas ? » Plus de deux mois après le coup d'Etat du 24 janvier, les Burkinabés sont nombreux à s'interroger sur le sort de leur ancien président, toujours détenu par les putschistes dans une résidence surveillée de la capitale. A Ouagadougou, de mystérieux graffitis peints en vert, « Libérez Roch », sont apparus ces derniers jours sur certains murs et panneaux de circulation.

Le 25 mars, la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) a de nouveau exprimé sa « profonde préoccupation » et exigé la « libération inconditionnelle et sans délai » de Roch Marc Christian Kaboré. Une première version du communiqué fixait le jeudi 31 mars comme date

butoir à laquelle cette libération devait intervenir, sous peine de sanctions, avant d'être effacée dans la version finale.

Lire aussi |  [Burkina Faso : de l'euphorie de 2015 à la chute d'un président ébranlé par la crise djihadiste](#)

De son côté, la junte au pouvoir, qui n'a jamais évoqué officiellement la situation de l'ancien président, refuse de communiquer sur les raisons de cette détention prolongée qui se serait durcie il y a un mois, selon l'entourage de M. Kaboré. Ce dernier est retenu dans une villa placée sous haute sécurité et dont l'adresse exacte est tenue secrète, à Ouaga 2000, un quartier cosu de la capitale. Il n'a plus accès à son téléphone et ne peut voir que certains de ses proches – ses enfants, son médecin et son aide de camp –, une heure par jour uniquement. Seule son épouse peut lui rendre visite plusieurs fois dans la journée pour lui apporter ses repas.

Ses avocats pointent une détention « *arbitraire et illégale* ». Jeudi, le porte-parole du gouvernement a indiqué que « *des concertations* » sont menées depuis trois semaines pour déterminer le lieu de son transfert dans « *une résidence familiale de son choix* », avec une « *sécurité adaptée* ».

« Il s'inquiète pour son pays »

Après un mois dans une première villa, l'ex-président s'était déjà vu proposer par les militaires d'être placé en résidence surveillée avec sa famille. « *Il a refusé et a été déplacé dans cet endroit, à proximité du domicile de Paul-Henri Sandaogo Damiba [le chef de la junte]* », assure une source proche du président déchu, qui préfère garder l'anonymat pour des raisons de sécurité. La maison où il est désormais logé s'est transformée en forteresse, barricadée par des check-points et des pick-up de militaires encagoulés. Ses rares visiteurs sont fouillés et il leur est interdit d'entrer avec leur téléphone.

Depuis sa démission forcée, M. Kaboré passerait ses journées à faire du sport, lire et suivre les informations à la télévision. « *Il tente de s'occuper tant bien que mal, il est en bonne santé mais le temps commence à être long. C'est difficile psychologiquement et il s'inquiète pour son pays* », rapporte cette même source.

Lire aussi |  [Burkina Faso : après le putsch, la transition au défi de l'urgence sécuritaire](#)

Au Burkina Faso, malgré l'investiture du lieutenant-colonel Damiba à la tête du pays et la nomination d'un gouvernement de transition début mars, l'incertitude demeure quant au devenir du président déchu. Selon nos informations, lors d'une rencontre d'une délégation ministérielle de la Cédéao avec la junte, le 17 mars, les militaires ont invoqué des « *raisons de sécurité* » et expliqué craindre pour « *son intégrité physique* » s'il venait à être libéré. Contactées, les autorités n'ont pas souhaité s'exprimer sur le sujet.

La nuit du 23 janvier, la veille du putsch et après une journée de mutineries dans plusieurs casernes de la capitale, le cortège présidentiel, un « *convoi leurre* » envoyé pour faire diversion pendant que M. Kaboré était emmené dans un autre véhicule banalisé, avait été criblé de balles par des soldats. Quatre membres de sa garde rapprochée avaient été blessés dans l'attaque. Son parti, le Mouvement du peuple pour le progrès (MPP), dénonce une « *tentative avortée d'assassinat* ». « *Ils ont visé la place du passager, voulaient-ils le tuer ?* », s'interroge un de ses partisans, inquiet.

L'impatience commence à monter

Les spéculations se multiplient dans son entourage. Certains proches voient dans cette détention prolongée une stratégie de la junte pour « *garder des cartes en main* » et éviter d'éventuelles « *manœuvres de déstabilisation* » du MPP. A peine au pouvoir, le lieutenant-colonel Damiba avait convoqué les membres de l'ancien gouvernement pour les mettre en garde contre tout « *acte tendant*

à *faire obstacle* » à la marche du Mouvement patriotique pour la sauvegarde et la restauration (MPSR), le nom donné à la junte. « *Je serai intraitable face aux actes de trahison des aspirations de notre peuple* » avait-il prévenu dans son premier discours télévisé, fin janvier.

Dimanche 27 mars, l'ex-président de l'Assemblée nationale Alassane Bala Sakandé a été interpellé par la gendarmerie quelques jours après avoir organisé une conférence de presse du MPP et avoir appelé à la libération de M. Kaboré. Il a été relâché dans la soirée.

Lire aussi | [Burkina Faso : « Inquiet », le parti du président renversé demande sa libération « sans délai »](#)

Si la population a d'abord salué le coup d'Etat, reprochant à l'ex-président de n'avoir pas su endiguer la crise sécuritaire, une certaine impatience commence à monter. Plusieurs villes importantes du pays sont désormais encerclées par les groupes djihadistes et le nombre de déplacés – près d'un Burkinabé sur dix – ne cesse de grossir. Sur les réseaux sociaux, les critiques se multiplient contre le lieutenant-colonel Damiba, qui a promis de se concentrer sur la « *reconquête du territoire* » et le « *retour de l'Etat et des populations déplacées* » pendant la transition, fixée à trois ans.

Dans un communiqué, le 15 mars, les nouvelles autorités ont mis en garde les auteurs de publications « *portant atteinte à l'ordre public, à la cohésion sociale et à l'ordre des troupes* ». « *L'heure n'est pas aux intimidations, les Burkinabés attendent des résultats concrets et rapides sur le terrain* », rétorque Marcel Zanté, président de l'Unité d'action syndicale (UAS).

Un retour du CDP ?

En attendant, la junte poursuit la réorganisation de son armée et du gouvernement de transition. Le choix, pour le ministère de la réconciliation nationale, de Yéro Boly, longtemps ministre sous Blaise Compaoré, l'ancien président renversé en 2014 et aujourd'hui en exil en Côte d'Ivoire, surprend certains Burkinabés, qui y voient un « *retour du CDP* », le parti de Compaoré. M. Kaboré pourrait-il servir de « monnaie d'échange » pour son retour au pays ?

« *Ce qui fait traîner sa détention, c'est plutôt la question de sa sécurité et du lieu où le placer* », glisse une source diplomatique, qui s'interroge aussi sur l'issue du rapport de l'attaque d'Inata (nord), dans laquelle 49 gendarmes avaient été tués le 14 novembre 2021, dont le contenu n'a jamais été rendu public. « *Est-ce que la junte cherche à étouffer le nom de certains de ses hommes cités dans le document et utilise la détention de Kaboré comme moyen de pression ?* », questionne un de ses proches.

Lire aussi : [Coup d'Etat au Burkina Faso : le pays suspendu de la Cedeao](#)

Après une apparente bienveillance, la Cédéao a durci le ton à l'issue d'un sommet extraordinaire, le 15 mars, donnant à la junte burkinabée jusqu'au 25 avril pour présenter un « *chronogramme acceptable de la transition* », sous peine de sanctions « *économiques et financières* ». Une délégation de la Cédéao devait se rendre vendredi à Ouagadougou pour discuter de la situation de M. Kaboré et de la durée de la transition.

Sophie Douce (Ouagadougou, correspondance)

Services